

POUR ÉCLAIRER UN PEU L'HISTOIRE DE LA CONSTRUCTION DE L'ÉGLISE DE MAULDE

Par
l'Abbé J. Pardonge

Curé de Bèclers-Maulde

Lorsqu'en 1978 on a dû procéder au remplacement du pavement du portail de l'église de Maulde, portail formé par le rez-de-chaussée de la tour, j'ai fait quelques constatations que j'ai notées au jour le jour. Je voudrais me servir de ces notes pour tenter d'éclairer ici l'histoire de la construction de cette belle église.

Avant tout je vais rappeler les grandes lignes de cette construction. Pour cela je me sers du livre de l'abbé Croquet¹, publié en 1926. D'une église primitive il ne reste plus rien, bien que l'on ait des preuves de son existence. C'est au XIII^e siècle que l'on construit le début de ce qui va devenir un peu à la fois notre église. Au début du XV^e siècle, Hugues V de Maulde fit reconstruire la chapelle Sainte-Catherine et dote l'église de son clocher. On a ensuite agrandi le chœur. Enfin au cours du XVII^e siècle d'importants travaux de restauration furent exécutés aux bas-côtés. Au XVIII^e siècle des travaux malheureux furent exécutés, écrit l'abbé Croquet, c'est ainsi que les crochets des chapiteaux furent brisés lorsque l'on enveloppa les colonnes romanes d'un massif de maçonnerie pour les convertir en pilier carré. C'est en 1880 que cette enveloppe de briques et de plâtres fut enlevée par le curé Windal. Ce bref rappel était nécessaire pour bien comprendre ce qui va suivre.

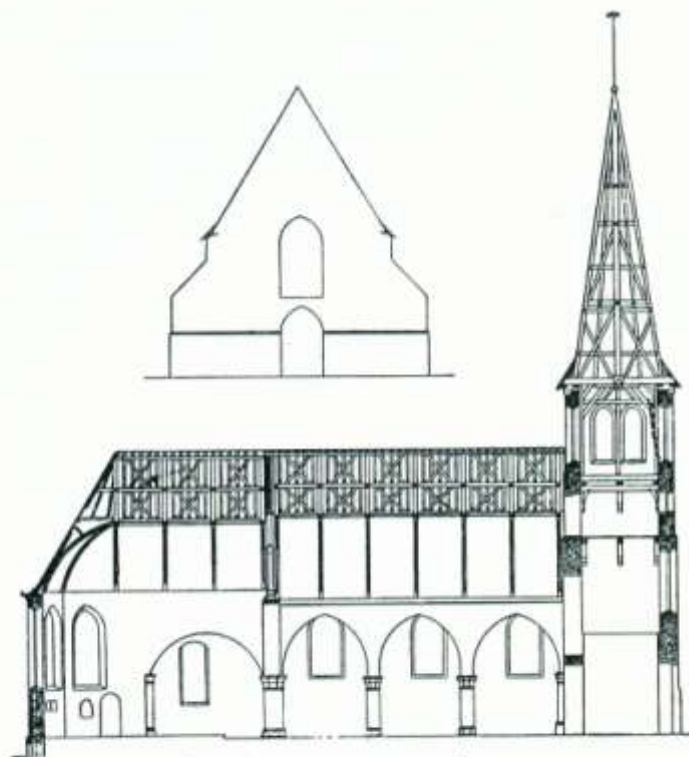
Donc en 1978, des travaux de pavage avec pose d'un nouvel escalier sont entrepris; ils l'ont été après avoir consulté la commission diocésaine d'art religieux et reçu son accord. Il fallait en effet repaver ce portail car la nouvelle porte placée par l'Administration communale de Maulde en 1976 avait au ras du sol une ouverture de 5 cm, voire 6 cm là où le seuil était le plus usé. Voici d'abord comment était le portail avant ces travaux. Il était formé d'un couloir d'environ 2 mètres de large qui allait d'une porte à

l'autre: celle qui séparait ce portail de la nef était placée au début de l'épaisseur de la muraille, côté portail. Elle est maintenant reculée vers l'intérieur, on verra tantôt pourquoi. La baie de la porte d'entrée qui formait le début du couloir, avait les parois plafonnées; le bas était recouvert par un lambris en bois d'une hauteur d'environ 1 m 15 comme le reste des cloisons latérales du couloir d'entrée. On retrouve un lambris semblable dans la nef de l'église. Le couloir était formé de cloisons posées à même le pavement; chaque cloison avait deux portes à chaque extrémité. A gauche, cela formait une armoire d'environ 60 cm de profond au ras du sol et de 80 cm un peu plus haut, car le mur apparaissait plus large dans le bas. A droite, l'espace entre la cloison et le mur était occupé par un escalier en bois assez branlant. La porte près de l'entrée lui donnait accès. La partie supérieure de cet escalier tournait en haut vers la gauche au-dessus de la voûte en arc brisé pour rejoindre le palier en bois suspendu (ce palier est maintenant visible). Cette voûte en arc brisé était en plafonnage sur lattis. Elle se trouvait à environ mi-hauteur entre le sommet de l'arc de la porte d'entrée et le sommet de la voûte que l'on découvre. La voûte en arc brisé était abîmée par l'ouverture des battants des deux portes; elle a dû être faite en 1843. L'abbé Croquet écrit en effet dans son Histoire de Maulde à la page 174: "Le portail remanié en 1843 par le curé Blervacq a perdu tout cachet architectural; il eut été plus sage de rétablir l'ancien portail ruiné par les intempéries". Dans l'armoire de gauche, près de la porte donnant dans la nef, on voyait le chanfrein du soubassement extérieur de l'église, soubassement visible aussi dans la façade de part et d'autre de la tour. Cette partie de la façade est celle que l'abbé Croquet date de la première moitié du XIII^e siècle (p. 162) et que les auteurs du Patrimoine Monumental de la Belgique datent de la première moitié du siècle suivant; voir le plan de la page 415². L'abbé Croquet donne (p. 168) un profil de cette façade primitive de l'église. De plus, toujours dans l'armoire de gauche, je croyais voir l'amorce de l'archivolte de la porte de cette première façade. En étant dans cette armoire, on découvrait au-dessus de la voûte en plafonnage une autre voûte dont on pouvait difficilement imaginer la forme et la consistance. Il fallut attendre que les panneaux de côté et la voûte sur lattis fussent enlevés pour découvrir la réalité.

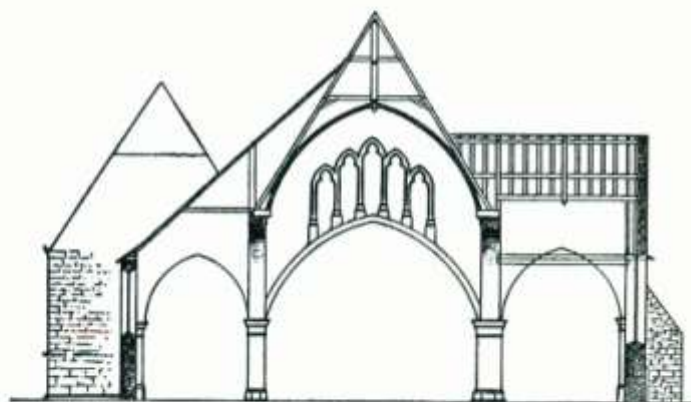
Une fois dégagé, voici comment se présente le portail. Le mur de façade a une épaisseur de 92 cm et est formé de trois parties dans le sens de la hauteur. Le bas, sur une hauteur de 97 cm est constitué de moellons assez petits; on constate de plus que ce mur a été coupé sans grand soin

¹ Histoire de Maulde (Hainaut) par l'abbé J.-B.J. CROQUET, curé de la paroisse, membre titulaire de la Société d'Etudes - Lille au Secrétariat de la Société d'Etudes 96, rue Jacquemars Gielée Février 1926.

² "Le Patrimoine Monumental de la Belgique" Volume 6 Province de Hainaut Arrondissement de Tournai tome 1. Edition Solédi Liège 1978.



COUPE LONGITUDINALE DE L'ÉGLISE
En haut : AMORCES DE L'ÉGLISE PRIMITIVE



COUPE DE L'ÉGLISE EN TRAVERS DES NEFS

PL. 1

pour donner à la baie la largeur qu'elle a actuellement. Dans la suite des travaux de 1978, on a dû recouvrir cette découpe avec des pierres plates pour rendre au mur un peu plus de dignité. La deuxième partie des montants de la baie est constituée de pierres parfois assez volumineuses; on atteint ainsi la hauteur de 3 m 10. Le reste de la paroi à cette hauteur est formé de moellons qui se présentent autrement que ceux du bas. La troisième partie des montants et du mur de façade est construite en brique. Ce mur prend toute la largeur du panneau car il domine l'arc brisé de la porte d'entrée actuelle. Cette partie centrale n'est pas très épaisse, 30 cm. A l'intérieur, la baie a des montants d'une hauteur de 4 m 10 et se termine par un arc surbaissé dont le centre touche presque la voûte. Là, on est à 4 m 57. On a dû au XVIII^e siècle ériger un portail très haut - la porte actuelle a une hauteur de 3 m 30 en son centre - . Une preuve ce sont les gonds en fer qui subsistent presque au sommet des montants de part et d'autre. Une autre preuve c'est que le mur qui surmonte l'arc actuel de la porte est récent, du XIX^e siècle. Ce mur n'avait été plafonné que jusque la voûte en arc brisé de 1843; le reste, entre les deux voûtes, était formé de briques non rejointoyées; de plus ces briques n'avaient pas été badigeonnées alors que les autres murs retrouvés l'avaient été après plafonnage. Une dernière preuve: pour permettre l'ouverture des vantaux de cette porte du XVIII^e siècle on a dû entailler la voûte qui en portait encore les traces lors de sa découverte.

J'en arrive à cette voûte. Elle apparaît badigeonnée et l'on trouve trace de deux couches de plafonnage: la supérieure plus légère et en dessous une couche plus dure avec l'intérieur assez blanc mais dont l'extérieur présente une surface plus foncée, gris-beige; entre les deux couches de plafonnage, on trouve des traces de badigeon à la chaux. On retrouve les mêmes deux épaisseurs de plafonnage sur les murs latéraux dont je parlerai plus loin. Cette voûte porte des "blessures": celles faites pour permettre l'ouverture des vantaux, comme déjà signalé, les traces des montants fixés en elle pour soutenir les panneaux du couloir, mais on trouve aussi trace de parties refaites, dont les briques et le mortier sont différents. De plus, une partie de la voûte semble avoir été refaite juste au moment où elle allait être cachée; cette partie plafonnée au ciment n'a pas été badigeonnée comme le reste, preuve qu'elle n'a pas été visible longtemps. Lors des travaux de 1978, on ne pouvait songer garder cette voûte décapée; on a donc replafonné cette voûte en berceau après en avoir réparé les dégâts. On a conservé 4 ancrages qui, je pense, doivent la rendre plus solidaire avec les poutres sur lesquelles est établi le pavement en carreaux rouges du 1^{er} étage de la tour. Je note ici que cet étage est lui aussi plafonné. Cette voûte en berceau prend naissance à 2 m 70 du sol pour atteindre au sommet 4 m 57. Cette voûte s'arrête, en sa partie centrale et en sa partie



Fig. 1

*Traces de la porte extérieure au XVIII^e siècle:
on voit en haut les gonds de cette porte.*

droite, à 1 m 25 du mur de la nef contre une poutre de bois à laquelle est suspendu le palier dont j'ai déjà parlé. Il semble cependant que la voûte a dû se poursuivre jusque contre le mur de la nef. En effet, après son arrêt à droite pour laisser passer l'escalier, on trouve dans le mur en pierre de la face droite de la tour deux rangs de briques qui indiquent l'amorce de la voûte; de plus on constate que ces briques ont été coupées après leur pose (actuellement elles sont à nouveau recouvertes de plafonnage). Une question se pose: comment pouvait-on accéder autrefois à l'étage? Probablement par une autre ouverture pratiquée au sommet de la voûte, pas loin du palier en bois. En effet, on a retrouvé dans la moitié gauche de la voûte environ au troisième quart en allant vers la nef, un conduit bouché en son sommet par une pierre. Ce conduit avait été badigeonné avant d'être grossièrement fermé par du plafonnage; c'est en enlevant celui-ci que le conduit a été découvert. Je me demande si ce conduit, trop étroit pour y passer n'était pas destiné à recevoir le sommet d'une échelle permettant de se rendre dans la tour par une trappe qui aurait pu se trouver environ au sommet de la voûte. L'ouvrier qui a fait le travail a trouvé dans ce conduit une pièce en fer percée de deux trous et destinée, sans doute, à accrocher quelque chose. Ce conduit, creusé en biais, était pratiquement rectangulaire mais la partie inférieure était marquée en son centre et sur toute la longueur, sauf à l'entrée, d'un renforcement. Tout cela a dû être bouché et on a coulé assez bien de béton pour consolider cette partie de la voûte. C'est probablement quand on a bouché ce conduit par du plafonnage que l'on a déplacé l'ouverture vers l'étage et établi un autre moyen d'accès; mais la voûte entaillée comme elle l'est actuellement devait être toujours visible. C'est probablement alors aussi que l'on a construit le palier en bois qui est à 47 cm du sol du premier étage.

Je passe aux murs latéraux. Monsieur Verriest, qui a travaillé à la tour en 1978, a remarqué, en décapant les murs du plafonnage qui les garnissait, que le mur de la façade primitive de l'église avait été entaillé par endroits pour que les murs latéraux fassent davantage corps avec le reste du bâtiment - il a été rappelé au début que la tour avait été construite après la nef. Comme je l'ai déjà signalé, les murs latéraux ont une largeur d'environ 15 à 20 cm de plus au niveau du sol. On constate que ce mur a été brisé en biais pour atteindre la largeur qu'il a, soit 90 à 95 cm et ce 80 cm au dessus du sol. Ce mur ancien n'a pas la même structure que le reste; mortier et moellons semblent différents. J'ai déjà signalé qu'au mur de façade, cette partie de la construction avait été coupée sans grand soin pour que la porte puisse atteindre la largeur qu'elle a actuellement. J'avais d'abord pensé que la tour avait été construite en deux étapes. On fait un mur d'un mètre 15 d'épaisseur et, arrivé à la hauteur de 80 cm, on s'arrête. Quand on reprend le travail, on opte pour un mur moins épais,

celui que nous avons maintenant, et l'on coupe en biais la partie déjà faite. Cette hypothèse serait plausible si l'on ne faisait pas une autre constatation. On trouve trace de ce mur ancien dans la quatrième face de la tour, celle côté nef, qui fait partie de la façade du XIII^e siècle. Ce n'est donc pas seulement la tour qui a été construite sur ce mur ancien mais aussi, au XIII^e siècle, la façade de l'église. A gauche de la porte qui donne dans la nef, ce mur ancien a été ramené à la largeur du mur actuel, mais on a cependant retrouvé sous le pavement les fondations d'un mur plus large d'environ 20 cm. A droite de la porte, le mur a gardé sa largeur primitive et cela jusque l'angle avec le mur latéral. Celui-ci n'a commencé à être coupé en biais qu'un peu après cet angle. Dans le mur de la nef, ce mur ancien est terminé par une pierre plate qui se perd dans l'épaisseur. Peut-être a-t-on voulu préserver là un peu du lointain passé de notre église. A l'extérieur de la tour, sur les faces gauche et droite, on a caché ce mur ancien et pas très joli par des recouvrements en pierre lors de la construction des caveaux. A gauche, les dalles posées ont disparu et l'on peut à nouveau voir ce mur ancien. La présence de ce mur dans la façade primitive m'oblige donc à penser que l'église du XIII^e siècle a été bâtie sur un des murs d'un petit enclos presque carré. Il a actuellement une largeur interne de 3 m 17 cm environ et une longueur de 3 m 50, le long du mur de gauche: mais il faut savoir qu'à chaque extrémité les murs ont été ramenés à une moindre épaisseur, on peut donc penser à un carré primitivement. Ce petit enclos, antérieur au XIII^e siècle a dû servir d'entrée à l'église jusqu'au XV^e siècle, date de la construction de la tour. A-t-on là un reste du sanctuaire primitif dont parle l'abbé Croquet en page 162 de son livre? Qui pourrait le dire? A toutes fins utiles, j'ai conservé du mortier prélevé dans ce soubassement. J'ai aussi demandé à l'ouvrier de conserver le mur de soubassement dans son état le plus naturel possible, alors que la partie supérieure a été rejointoyée. Ça et là, on a dû cependant remplacer l'une ou l'autre pierre. La coupure du mur dans la baie d'entrée a été recouverte de petits moellons: cette partie aurait pu difficilement demeurer dans l'état où elle a été découverte.

Avant de paver à nouveau le portail, on a fouillé un peu le sol. Je voulais voir si on allait trouver trace d'un pavement plus bas comme dans l'église. En effet, l'abbé Croquet écrit dans son livre en page 176 que sous le pavement actuel en pierre de Basècles, on a retrouvé en 1916, 33 cm plus bas, le dallage primitif en petits carreaux de pierre du pays, et il ajoute: "L'exhaussement du sol de l'intérieur de l'église a eu pour effet regrettable d'enterrer les colonnes jusqu'à mi-hauteur des bases; les proportions du monument en sont altérées". Rien de pareil dans la tour; aucune trace d'autre pavement. Par contre on a retrouvé les fondations du mur latéral: 35 à 40 cm, ce qui semble peu pour une tour. A-t-on là une



Fig. 2

Dans l'angle droit de la tour à l'intérieur.



Fig. 3

Toujours le même angle; on découvre très bien la largeur primitive du mur ancien.



Fig. 4

Même angle vu d'un autre endroit

preuve supplémentaire de ce que, au départ, l'endroit n'était pas prévu pour y construire une tour? Sous l'embrasure de la porte entre la tour et la nef, on retrouve aussi des fondations. Près du montant gauche une pierre débord de 8 cm, à droite on trouve deux pierres de 65 et 57 cm de long qui, à elles deux occupent les 72 cm que l'on a dégagé sur les 108 cm de largeur du montant à cet endroit. On a gardé en effet 36 cm de pavement côté nef. Ces deux pierres se trouvent à moins de 10 cm du niveau du sol actuel. Il fallait donc descendre pour passer du portail vers l'église avant la pose du pavement actuel de la nef. Le sol du portail a été fouillé par endroit en présence de Monsieur l'abbé Coulon qui a répondu volontiers à mon appel et que je remercie encore ici. Dans la terre de remblai que nous avons retournée, on a retrouvé pas mal d'ossements, de la pierraille, deux fragments de tuile romaine et un moellon, romain, lui aussi. J'ai conservé ces trois dernières pièces. Nous avons creusé à un endroit jusqu'environ un mètre: nous approchions de la terre vierge, mais nous n'y étions pas encore. A propos de ces vestiges romains, je tiens à rappeler qu'à la page trois de son livre l'abbé Croquet signale que Maulde fut habité par les Romains. Il en donne comme preuve les travaux accomplis en 1894 pour le redressement de la route qui traverse le village. Il parle surtout des découvertes faites au chemin qui traverse le champ de la Motte, endroit qui n'est pas tellement éloigné de l'église, environ 800 m. La découverte de vestiges romains dans le sol du portail n'a donc rien d'extraordinaire.

Passons maintenant à l'étude de la porte de la première façade de l'église. Je l'ai déjà signalé, l'archivolte est demeuré. Il débord de 8 cm. Quelques pierres au bas de l'arc ont été retrouvées légèrement abîmées, probablement par la pose de la porte à l'extrême bord de la baie, côté tour, au siècle dernier. Pour que cet archivolte ne saille pas dans le portail refait en 1843, le mur qui le surmonte avait été recouvert de briques jusqu'à la rencontre de ce mur avec la voûte en arc brisé faite alors. Une fois l'arc dégagé, on constate que les pierres qui le forment ont des profondeurs différentes. Elles sont du pierres qui le forment ont des profondeurs différentes. Elles sont du reste coupées à l'arrière d'une manière irrégulière. Le bord de la face interne a été taillé sur une largeur d'environ 5 à 6 cm: le reste l'est plus grossièrement. C'est là une preuve supplémentaire que cette partie des pierres n'était pas destinée à être vue. On a donc enlevé, à une époque que l'on ne peut préciser, la partie plate de l'arc sous l'archivolte et une partie des montants, cela pour agrandir l'ouverture et lui donner 2 m de large pour 3 m 30 de haut. En accomplissant ce travail aux montants, on avait rendu ceux-ci irréguliers et pour rétablir la

³ En note de la page 5 de son livre l'abbé Croquet rappelle sa note sur la découverte d'une villa romaine à Maulde dans les annales de la Soc. Hist. de Tournai, t 1, p. 207, 1896.

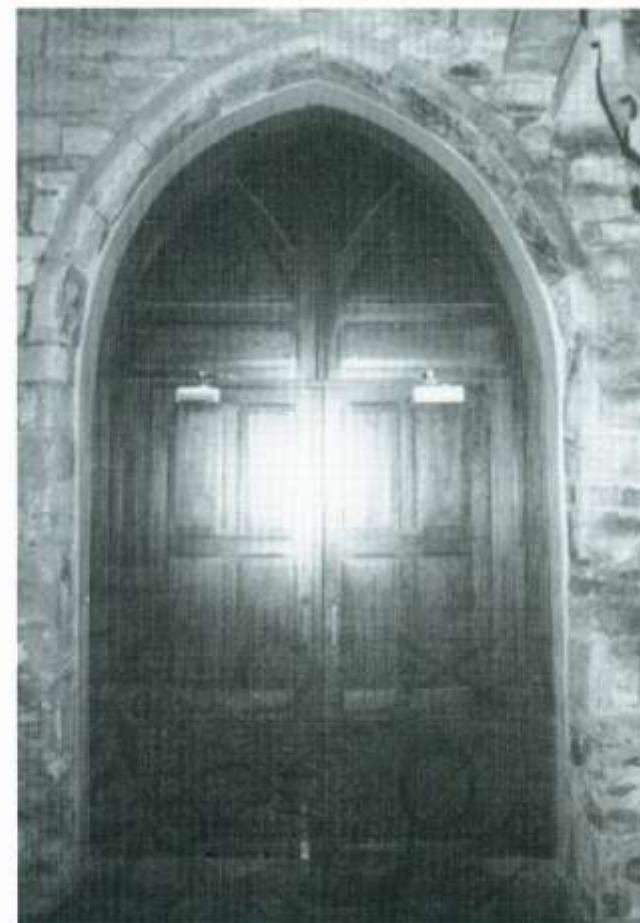


Fig. 5
Porte primitive de l'église, mais élargie.

régularité on avait utilisé la brique. Au montant droit trois pierres étaient cependant restées intactes; malheureusement une d'entre-elles a été brisée par la pose d'un interrupteur encastré au bord de cette baie il y a quelques années. Au bas à droite, on a retrouvé un gond en fer destiné à recevoir une porte; il n'a pu être conservé. Lors des travaux de 1978, on a remplacé toutes les briques des montants par des pierres. J'ai noté sur un plan toutes les pierres remplacées alors. Pour déterminer la partie de la baie que l'on allait garder dégagée du plafonnage, on s'est basé sur la pierre la plus grande de l'arc (27 cm). Comme ces pierres de l'arc avaient des largeurs différentes, on a comblé le reste avec un ciment teinté afin d'assurer une certaine beauté à l'arc. Il semble bien que lorsqu'il dresse un relevé de la façade primitive en page 168 de son livre, l'abbé Croquet donne à cette baie la largeur actuelle, alors que, comme on vient de le voir, elle devait être plus petite.

Ceci m'amène à parler un peu de la baie qui éclaire la nef au-dessus du porche, qui se trouve donc entre le premier étage de la tour et la nef. Dans le relevé dont je viens de parler, l'abbé Croquet lui donne la même largeur qu'à la porte qui se trouve sous elle. Il est quasi certain que là aussi il y a erreur⁵. Je pense qu'à une époque que je ne peux préciser, elle a été mise à la même largeur de la porte. Cette baie est en effet bordée de briques alors qu'elle se trouve dans un mur en pierre, du moins dans sa partie inférieure. On l'a bien vu lorsqu'en 1976 on a bouché les trous faits au siècle dernier pour la pose du jubé enlevé en cette année 1976. Ce jubé avait été fortement abîmé lorsqu'il y a une trentaine d'années on a descendu les orgues du jubé. C'est avec l'approbation de la Commission Diocésaine d'art sacré que ce jubé a été enlevé. Autre preuve; une poutre, reste probable de la charpente primitive de la nef, barre cette fenêtre au départ de l'arc. Je ne vois pas très bien que l'on ait, lors de sa construction, posé une poutre en face d'une baie. Aussi, je me demande si, primitivement, la porte d'entrée n'était pas surmontée d'une petite baie un peu semblable à celle qui se trouve au-dessus de la porte de l'église de Béclers: baie qui date elle aussi du XIII^e ou début XIV^e siècle. Cette petite baie aurait été agrandie par la suite, par exemple lors de la construction de la tour. Il est certain que cet endroit entre les deux baies, porte et fenêtre, a été modifié plusieurs fois. Lors des travaux de 1978, on a trouvé

⁵ Voici ce qu'écrit l'abbé Croquet à propos de cette baie aux pages 173 et 174: "Le rez de chaussée de la tour sert de porche à l'église; il est surmonté d'une vaste baie éclairant le premier étage mais destinée en réalité à jeter sa lumière dans le vaisseau de l'église par la fenêtre percée dans le pignon primitif. Cette heureuse disposition faisait valoir toutes les lignes de l'édifice aujourd'hui cachées par l'obstruction de la baie du vaisseau central, le déplacement de l'orgue s'impose pour rendre la clarté à l'édifice". Maintenant cette baie joue à nouveau son rôle d'éclairer la nef de l'église.

là des murs de factures différentes: l'ouvrier a même trouvé un reste de plafonnage à l'intérieur, preuve que le mur a été modifié aussi dans son épaisseur. Avant la pose en 1977 d'un vitrail par les ateliers Coppe-Mortier de Comines, le bas de la baie a été légèrement surélevé et on lui a fait un seuil en pente pour cadrer avec les autres fenêtres de l'église. Lors des travaux de 1978, on a achevé ce mur en le mettant au niveau du palier en bois sur toute sa largeur en y coulant du béton en même temps que l'on coulait la dernière dalle de l'escalier. Dans cette face est du mur du portail, entre les deux baies, on a aussi reposé l'une ou l'autre pierre disparue; ici aussi j'ai noté sur plan ces nouvelles pierres.

Malgré les "blessures" de la façade primitive de l'église suite à l'élargissement de la baie d'entrée et suite à l'agrandissement de celle de l'étage, on peut affirmer que l'on a là le mur primitif. Les auteurs du plan donné par le Patrimoine Monumental de la Belgique⁶ devraient revoir leur point de vue car tout ce mur est de la même époque et non de l'époque de la tour comme indiqué sur ce plan. Une petite remarque à propos de ce plan, c'est dans la nef de gauche et non celle de droite que se trouve la petite porte latérale actuellement bouchée mais toujours visible à l'extérieur.

J'ai profité de la présence du carreleur pour effectuer quelques menus travaux au chœur. Le plafonnage était mauvais par endroit et de plus, la plinthe en bois était complètement pourrie. Elle a été remplacée, toujours avec l'accord de la Commission Diocésaine compétente par une plinthe en pierre. Ces travaux ont permis de retrouver dans le mur gauche du chœur une ancienne armoire murée, mais dont le linteau en chêne apparaissait pourri sous le plafonnage mauvais en cet endroit. J'ai ôté quelques briques du mur sous le linteau enlevé, pour mieux examiner l'intérieur. Cette armoire semble se situer à 45 cm du sol, son sommet se trouve à 1 m 85. Elle a donc une hauteur d'1 m 40 pour une profondeur de 25 cm et une largeur de 76 cm. L'intérieur plafonné est recouvert d'une peinture brune dont j'ai gardé un échantillon. J'ai trouvé aussi sur les faces latérales deux gros clous en fer forgé avec une tête arrondie d'environ 2 cm. Ces clous, posés en biais, devaient servir à mettre pendre des objets. J'ai aussi conservé ces deux clous. Plus bas de chaque côté, à environ 30 cm du sommet, un morceau de bois peint comme le reste, est encore fixé; probablement une planche, aujourd'hui disparue, y était posée. Pour localiser cette armoire, aujourd'hui à nouveau complètement fermée, j'ai noté que son côté droit se trouve à environ 3 cm du bord la pierre inférieure du montant gauche de la première fenêtre. Je pense que, avant la construc-

⁶ Volume 6 tome 1 page 145.



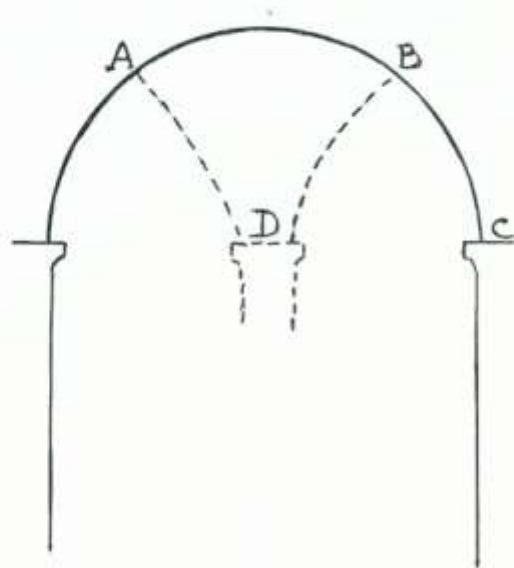
Fig. 6

Grandes pointes découvertes dans l'armoire du chœur actuellement fermée par un mur.

tion de la sacristie vers 1622 (op. cit. p. 180), cette armoire devait servir à remiser certains objets du culte. On m'avait parfois dit que des pierres tombales murales étaient restées derrière le plafonnage, on n'a rien trouvé malgré les sondages. Probablement que cette armoire de plus en plus visible avait fait croire à l'existence d'une pierre à cet endroit.

Je voudrais signaler ici également certaines constatations que j'ai pu faire en examinant attentivement l'église. Parfois ces constatations semblent contredire ce qu'écrit l'abbé Croquet. Je ne trancherai pas, je me contenterai de poser des questions. Quand il parle du chœur, pages 172 et 173, l'abbé Croquet écrit: "Du chœur principal roman à chevet plat et de proportion restreinte, il ne reste qu'un vestige marquant dans la travée qui forme l'avant chœur actuel et met ce dernier en communion avec les collatéraux; cette arcade s'appuie sur la colonne de l'arc triomphal et sur deux demi-colonnes engagées dans le massif du chœur". Il écrit aussi en haut de la page 164: "Au-delà de cet arc triomphal, la grande nef se prolonge d'une travée romane, qui forme avant-choeur et donne accès aux chapelles latérales". L'arcade de gauche à 4 m 80 et celle de droite 5 m 15. Cela me paraît beaucoup pour des arcs romans. De plus, en observant l'arc de gauche, qui comme l'autre est en brique, on constate que ces briques ne sont pas posées de manière régulière. Il existe trois points où l'on a coupé la brique pour rattraper la différence: cette brique coupée fait en quelque sorte office de clé de voûte. De plus sur la partie droite, les briques sont chanfreinées jusqu'au premier de ces points. Il se pourrait que l'on ait fait un grand arc avec deux petits existants auparavant; on peut imaginer la chose selon le schéma suivant. C'est aux points A et B, ainsi qu'au centre que l'on trouve l'irrégularité de la pose de la brique; de B à C se trouve le chanfrein. Si l'on pouvait fouiller sous le point D, on trouverait la confirmation ou l'infirmité de la théorie que j'avance ici sans être convaincu qu'elle soit la bonne.

Une autre constatation que j'ai faite, a trait au faite du toit de la nef. En observant la façade à gauche de la tour, on découvre bien la trace de la façade primitive avec le bord du toit de la nef principale et, légèrement plus bas, le bord du toit de la nef latérale. Entre les deux, on voit le montant bordé de pierres de taille: celle du haut débord en pointe pour jouer le rôle de corbeau. Le reste du mur vers le bas est en pierre et le bord de l'ancien toit du bas côté est fait de pierres coupées en biais. Par contre, on ne découvre pas bien le montant gauche de la façade primitive. Il y a cependant une différence de pierre entre la première façade de et le reste, car là les pierres sont moins régulières. Peut-être a-t-on volontairement rompu la rectitude du montant pour mieux lier les deux murs. Par contre, à droite, on voit jusqu'où allait la façade première; sur le mur ajouté le soubassement est plus bas.



PL. II



Fig. 7

A gauche de la tour, traces de la façade primitive, l'extrémité du mur de façade se trouve juste derrière la croix de la tombe.

L'abbé Croquet donne une très bonne idée de cette façade dans son livre page 168. Quand on regarde attentivement la façade, on a l'impression qu'entre le profil primitif et celui d'aujourd'hui, un autre profil a existé: le toit de la nef centrale se prolongeant sans interruption au dessus du bas côté, cela devait donner une façade légèrement plus large que la primitive. Quant au profil actuel de la façade, il a dû être établi après la construction de la tour. Ici le toit a été exhaussé sur toute sa largeur, avec comme conséquence l'exhaussement du faîte. En page 172 de son livre l'abbé Croquet écrit que l'agrandissement des nefs latérales a été réalisé au plus tôt en 1635, en datant la nef gauche après celle de droite, alors que la tour a été construite au début du XV^e siècle comme cela a déjà été rappelé. Je trouve des preuves de l'exhaussement du faîte dans les murs mêmes de l'église. En voici deux:

- 1° La baie avec abat-son à hauteur des cloches, côté nef a été en partie bouchée après sa construction. Si cela est visible de l'extérieur, cela l'est davantage encore à l'intérieur. Dans la tour, au-dessus du seuil en pierre de cette baie, on trouve un second seuil en pierre, 15 à 20 cm plus haut et en retrait vers l'extérieur. C'est sur ce seuil qu'a été construit le mur qui obture, jusqu'à mi-hauteur des montants, la baie. Ce mur est donc une ajoute, preuve que le faîte était primitivement plus bas.
- 2° L'autre preuve, je la trouve dans la porte qui permet d'aller de la tour vers les combles. Ses montants sont en pierre, mais quand on ouvre la porte on constate que cette baie est bouchée par un mur jusqu'à sa mi-hauteur. L'accès n'est donc pas facile. On a là une preuve que la voûte de la nef a été exhaussée quand le toit l'a été.

Ces constatations m'obligent à me poser des questions à propos de la charpente du XIII^e siècle dont parle l'abbé Croquet. Il décrit cette charpente avec beaucoup de précision pages 170 et 171, il nous en donne un dessin page 168. Puisque le faîte du toit a été modifié, on peut se demander si l'abbé ne fait pas erreur, à moins que la charpente ait été haussée avec le toit. Autre hypothèse: on a dédoublé la partie centrale de la charpente à ce moment. Je suis incapable de répondre à ces questions; il faudrait qu'un spécialiste aille sur place examiner cette charpente qui me semble très bien conservée et très solide malgré la relativement faible épaisseur des pièces qui la constituent.

Il existe d'autres points d'interrogation à propos de cette église. J'ai beaucoup observé ce bâtiment. C'est ainsi que j'ai l'impression que le mur sud de la chapelle de droite, celle appelée chapelle de Sainte Catherine par l'abbé Croquet et qui abrite aujourd'hui la statue de la Vierge, a été aussi exhaussé. La partie haute du mur, un peu au-dessus du linteau de la fenêtre est différente du reste du mur. Cette partie haute a du reste été construite sur les deux premiers épis du pignon proche. De plus, le

pignon plat de cette chapelle au dessus de la sacristie indique un retrait du mur vers le haut: ce qui pourrait indiquer aussi l'exhaussement de ce pignon. Ces constatations sur la facture des murs extérieurs sont certainement plus difficile à faire aujourd'hui. En effet en 1915, l'abbé Croquet, en accord avec l'Administration Communale et en vue de donner du travail aux ouvriers en cette période difficile, a fait procéder à un nettoyage des pierres et briques des façades et de la tour, et à leur rejointoïement (p. 165)⁹. Il faudrait du reste refaire le même travail aujourd'hui en remettant çà et là pierre ou brique. Cette chapelle latérale n'aurait donc pas eu dès le début la hauteur actuelle. Quand et pourquoi cet exhaussement? Reconstituée vers 1400, par Hugues V de Maulde, cette chapelle a été remaniée lors des travaux du XVII^e siècle, nous dit l'abbé Croquet à la page 173. Que reste-t-il de la chapelle du XV^e siècle? C'est difficile à dire. La fenêtre est certainement du XVII^e et, c'est plus haut que je trouve une différence. A-t-on encore travaillé au siècle suivant? On le constate, mes recherches se terminent souvent par des points d'interrogation.

Je voudrais encore signaler ici une constatation que j'ai pu faire en 1981 à propos de la sacristie, seul point noir que défigure l'église. Incendiée en 1887, elle fut modifiée complètement en 1900, écrit l'abbé Croquet (p. 180) et il ajoute: "L'extérieur devra, tôt ou tard, être mis en accord avec le style de l'église". Je ne comprends pas très bien pourquoi l'abbé Croquet n'a pas directement fait mieux lors de la reconstruction. En mai 1981, j'ai fait placer un faux plafond à la sacristie pour protéger cette pièce du froid: en effet entre la toiture en ardoises artificielles et le local, il y avait simplement le plancher du grenier. Avant de fermer définitivement celui-ci, j'ai tenu à le vider et à le nettoyer complètement. J'ai aussi pu observer le pignon vers le chœur latéral. Outre le toit actuel, j'ai trouvé trace de deux autres. D'abord un toit un peu moins haut que l'actuel; il se terminait sous la poutre faîtière posée maintenant. Enfin, sur la droite, j'ai découvert la trace d'un versant qui semble monter plus haut. Quelques mois plus tard, j'ai eu entre les mains une carte postale d'avant la guerre 14-18 prise de l'arrière; on découvre très bien la sacristie toute neuve et l'on voit sur le pignon du chœur latéral l'autre versant de ce toit pointu. Je pense que l'on a là la trace du toit de la première sacristie; son profil cadre très bien avec ce qui se faisait à l'époque de sa construction. L'autre trace découverte à l'intérieur serait celle d'une toiture provisoire: incendiée en 1887, ce n'est que vers 1900 qu'elle a été reconstruite.

Même si mes recherches aboutissent rarement à des découvertes importantes, il m'a semblé intéressant de noter tout ce que j'ai pu voir et

⁹ Il en parle plus longuement en page 253 quand il raconte l'histoire de Maulde au cours de la guerre 14-18.

tout ce que les divers travaux effectués m'ont permis de découvrir. Certaines choses du reste ne sont déjà plus visibles. Une découverte pourrait cependant être considérée comme assez importante: les traces d'un bâtiment antérieur à l'église du XIII^e siècle, traces qui sont toujours visibles. En faisant ce petit travail, je me suis plusieurs fois dit: "J'aurais dû noter davantage encore". Il est vrai que je ne pouvais pas toujours être sur place. L'ouvrier, qui était de bonne volonté et que je remercie ici pour sa collaboration, avait parfois déjà recouvert à mon arrivée ce qu'il avait découvert, et j'étais obligé de me contenter de son témoignage. Malgré certaines lacunes, j'espère que ce travail pourra aider à mieux connaître la belle église de Maulde. Quoique plusieurs fois modifiée, elle mérite notre admiration et aussi toute notre attention. Elle demande une sérieuse restauration car vraiment elle en vaut la peine. Sa tour, où la brique et la pierre s'harmonisent si bien est élégante. Le chevet du chœur situé au nord-est est lui aussi remarquable. La façade à gauche de la tour mérite toute notre attention, vu ce qu'elle nous révèle de l'histoire de sa construction. La façade sud avec ses pignons où des dessins sont inscrits avec la brique est elle aussi très belle.

Puissent ces quelques notes, à côté des précisions savantes de mon illustre prédécesseur, aider ceux qui voudront mettre en valeur ce beau bâtiment, souvenir de la foi et du bon goût de nos ancêtres.